

# Les aînés, piliers de nos collectivités



Des soins optimaux  
pour un avenir en santé

# Résumé



« Vieillir chez soi » signifie, pour les individus, de pouvoir vieillir tout en demeurant dans leur propre foyer ou dans leur collectivité le plus longtemps possible, et d'avoir accès à des services à domicile et dans la collectivité pour y parvenir. En effet, la plupart des aînés préfèrent recevoir des soins et de l'aide personnelle à la maison ou dans leur collectivité : ils gardent ainsi leur indépendance et leur qualité de vie, tout en conservant des rapports sociaux avec leurs famille et amis.

Les aînés sont le cœur et l'âme de nos collectivités; ils inspirent le respect par leurs inestimables connaissances, expérience et sagesse. Il est impératif que nous valorisons leur apport aux familles, aux amis et aux collectivités, et que nous leur offrons l'aide dont ils ont besoin pour demeurer des membres actifs de la société à mesure qu'ils avancent en âge.

Les aînés forment le groupe démographique qui croît le plus rapidement aux Territoires du Nord-Ouest (TNO). Au cours des



25 prochaines années, on s'attend à ce que le nombre d'individus de 65 ans et plus augmente considérablement. L'accroissement du nombre d'aînés alourdira le fardeau des aidants naturels et du système de santé et de services sociaux. En effet, la vaste majorité des aînés sont atteints d'une ou de plusieurs maladies chroniques – maladies cardiaques, démence, diabète et troubles mentaux – qui compromettent leur qualité de vie.

Le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest (GTNO) fait de la santé et du mieux-être des personnes âgées l'un de ses grands chantiers, c'est pourquoi il a réalisé un plan d'action sur le vieillissement chez soi (*Aging in Place Action Plan*). Ce plan fait en sorte que les aînés disposent de l'aide nécessaire pour optimiser leur mieux-être physique, mental, social, émotif et spirituel et pour continuer à résider dans leur propre domicile.

Basé sur une analyse des plus récents documents nationaux et territoriaux sur le sujet,



## Notre vision :

**Des soins optimaux pour un avenir en santé**

## PRINCIPALES PRIORITÉS

- **Le vieillissement sain et actif**
- **Des services de soins à domicile et dans la collectivité**
- **Une prestation de services intégrée et coordonnée**
- **Du soutien pour les aidants**
- **Des collectivités à l'écoute des aînés**
- **De l'information récente à portée de main**
- **Des pratiques exemplaires viables**

ce cadre recommande des mesures pour guider les plans et priorités futures en matière de santé et de services sociaux.